

PRÉSENTATION

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une **garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.



► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation (Indiquer le nom de la délégation) dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Rhône-Alpes
Fort de Vaise
27 bd Antoine de St Exupéry
69009 LYON
04 37 50 35 78
rhonealpes@fondation-patrimoine.org
www.facebook.com/fondationdupatrimoine.rhonealpes/
www.fondation-patrimoine.org



CHÂTEAUNEUF SUR ISERE

Mairie
Rue des Remparts
26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE
04 75 71 83 88
accueil@chateauneufsurisere.fr
www.chateauneufsurisere.fr

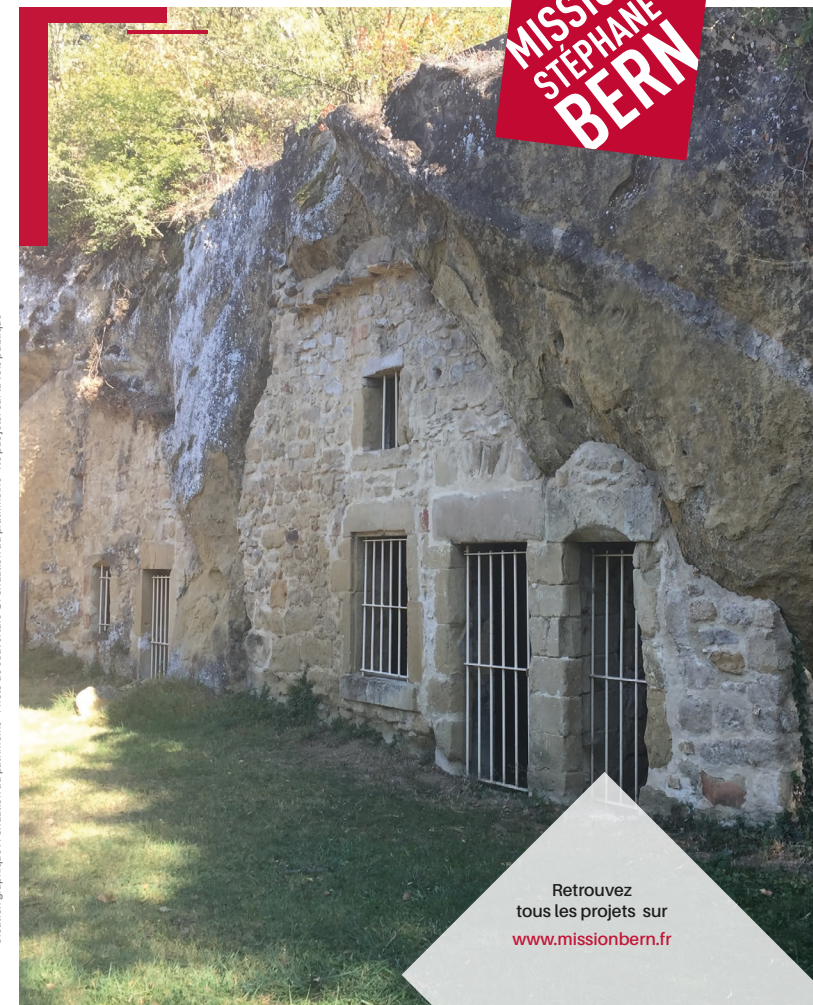
NOS PARTENAIRES



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DU
**Site troglodyte de
Châteauneuf-sur-Isère**
Drôme

MISSION
STÉPHANE
BERN



Creation graphique: Fondation du patrimoine - Photo de couverture @Fondation du patrimoine - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.missionbern.fr

LE PROJET

Description

Il s'agit d'un ensemble de constructions et de carrières d'extraction de molasse dont l'exploitation a débuté à l'époque romaine et s'est intensifiée au Moyen-Age pour s'achever au début du XX^e siècle. Elles sont situées dans le massif molassique de la Drôme des Collines, qui remonte au Miocène.

De ces carrières a été extraite la pierre qui a servi à construire les villes de Romans, Valence, et les villages alentour. Cette exceptionnelle richesse a fait la puissance des seigneurs de Châteauneuf, et la particularité de notre commune, dénommée «le village aux cent maisons troglodytiques».

Sur ce site pittoresque, les maisons troglodytiques restantes, adossées aux carrières cathédrales, témoignages rares de ce passé emblématique du pays, se trouvent à proximité des beaux vestiges d'une maison du XV^e siècle qui, réhabilitée, pourrait devenir une Maison des Carriers.

La facilité de creusement des grottes, la proximité d'une source et de la rivière Isère, la présence de la motte castrale, puis du château ont favorisé la vie dans cette colline de molasse qui devint un vrai quartier troglodytique.



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du **Site troglodyte de Châteauneuf-sur-Isère**

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/55462 ou en flashant le QR code ci-contre.
Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Site troglodyte de Châteauneuf-sur-Isère

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
	Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT		

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

LA LEGENDE DE SAINT HUGUES

De la longue histoire du site, il faut retenir celle de Saint Hugues, dont la vie a inspiré de nombreuses croyances religieuses, parmi lesquelles la légende de la source miraculeuse, dont les vertus guérissaient les maladies des yeux. A partir de cette légende, s'est développée une attractivité très forte du site pour les non-voyants, généralement musiciens, et notamment violonistes.

UN SITE AUX MULTIPLES FACETTES !

Outre le fait qu'il soit un grandiose lieu d'extraction de la molasse (20 hectares de galeries), ce site présente donc de multiples intérêts : géologique, avec une cheminée de fée, et son habitat troglodytique, écologique comme en témoigne son classement Natura 2000, historique avec ses remparts et ses maisons anciennes, religieux avec sa source miraculeuse et son oratoire.

Montant des travaux	181 864 €
Objectif de collecte	80 000 €
Début des travaux	Juillet 2018

Photos ©Fondation du patrimoine

